



**Première session Santé Protégée :**  
**L'Aide Sociale à l'Enfance et les jeunes protégés en Seine-Saint-Denis**  
**Mardi 24 janvier 2023 de 14h à 17h30 – Auditorium, Bourse du Travail, 1 rue de la Libération, 93000 Bobigny**

**Inscriptions : confirmez votre présence avec votre nom, prénom et structure par mail à [lsmaniotto@seinesaintdenis.fr](mailto:lsmaniotto@seinesaintdenis.fr)**

## **Programme**

### **Comprendre la protection de l'enfance en Seine-Saint-Denis**

**Durée : 1h**

**Intervenants : Inspectrice ASE Objectifs :**

- Comprendre l'organisation de l'ASE et ses articulations avec les autres services départementaux
- Connaître le circuit d'une information préoccupante jusqu'à la mise en œuvre des mesures

**Contenu :**

- L'organisation de l'ASE et de la PMI dans le 93 : central, circonscriptions et groupements, articulation avec la PMI, chiffres-clés
- Qu'est-ce qu'une information préoccupante (IP) et comment fonctionne la Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes (CRIP) ?
- Lien avec le tribunal
- Rôle des établissements et des associations dans la mise en œuvre des mesures
- Secret professionnel/partage d'informations à caractère secret

### **Les bases juridiques de la protection de l'enfance**

**Durée : 1h**

**Intervenante : Inspectrice ASE**

**Objectifs :**

- Connaître les fondements juridiques de la protection de l'enfance
- Distinguer les différents statuts possibles en protection de l'enfance pour les jeunes et les parents

**Contenu :**

- Les mesures administratives et judiciaires
- Les statuts juridiques possibles pour les mineurs et les jeunes majeurs
- Actes usuels et actes non usuels en santé : textes de loi et jurisprudences

## **La santé des jeunes protégés et ses spécificités**

**Durée :** 1h

**Intervenante :** Dr Annick Grué, médecin référente ASE

**Objectifs :**

- Connaître les facteurs de risques et pathologies fréquents chez les jeunes protégés
- Connaître le rôle du médecin référent ASE

## **Session d'approfondissement et échanges de pratiques**

### **Les parcours spécifiques : structures d'appui et de soutien pour les jeunes en situation de handicap ou troubles du neurodéveloppement – 8 mars 2023 de 9h à 11h30 (accueil café à partir de 8h30) à la**

#### **Bourse du Travail**

- Connaître les dispositifs possibles pour un enfant en situation de handicap
- Savoir mobiliser l'interlocuteur/trice adéquat lorsque l'on fait face à une situation complexe concernant un jeune en situation de handicap

## **A venir**

### **Les parcours spécifiques : les jeunes en situation de handicap ou troubles du neurodéveloppement**

- Connaître les situations de handicap et de troubles du neurodéveloppement dans leur aspect médical
- Savoir repérer et prévenir ces situations

### **Les parcours spécifiques : structures d'appui et de soutien pour les jeunes en situation de handicap ou troubles du neurodéveloppement**

- Connaître les dispositifs possibles pour un enfant en situation de handicap
- Savoir mobiliser l'interlocuteur/trice adéquat lorsque l'on fait face à une situation complexe concernant un jeune en situation de handicap

### **La théorie de l'attachement et les besoins fondamentaux de l'enfant**

- Savoir mobiliser des concepts issus de la théorie de l'attachement
- Les besoins fondamentaux de l'enfant
- Enrichir ses pratiques quotidiennes de apports de la psychotraumatologie

### **L'apport de la recherche pluridisciplinaire : le croisement entre les approches sanitaires et éducatives**

- Connaître l'état de la recherche en sciences sociales sur la santé des jeunes protégés
- Approfondir le point de vue des différents acteurs sur le soin des jeunes protégés
- Echanger sur les pratiques et apporter une perspective liée aux sciences de l'éducation

## **Rappel des objectifs et modalités**

### **Santé Protégée : garantir un parcours de soin coordonné aux jeunes protégés**

Le suivi de la santé des jeunes bénéficiant d'une mesure de protection de l'enfance est souvent compliqué, souffrant de fréquentes ruptures. La population des jeunes protégés est particulièrement vulnérable et exposée à de nombreux facteurs de risques, et ce suivi souvent lacunaire conduit à d'importantes pertes de chance. C'est pourquoi la Seine-Saint-Denis a rejoint en 2021 l'expérimentation Santé Protégée.

Elle a pour but de garantir un parcours de soin complet pour les jeunes bénéficiant d'une mesure de protection de l'enfance : un bilan au début de leur mesure, qui sera mis à jour annuellement, ainsi que des rendez-vous chez des spécialistes si cela s'avère nécessaire.

Afin d'assurer ces rendez-vous, les DAC font appel à des professionnels de santé du département. L'expérimentation a donc également pour but de mettre ces professionnels en réseau, de leur permettre d'échanger et de se former sur les enjeux de la santé en protection de l'enfance.

### **Une formation pour outiller les professionnels du projet**

Les sujets concernant la santé des jeunes protégés sont multiples et complexes. La genèse du projet Santé Protégée en Seine-Saint-Denis a été soutenue par des groupes de travail et échanges impliquant des professionnels du monde médico-social.

Nous avons donc identifié les sujets les plus importants pour mieux aborder le suivi des jeunes protégés dans le cadre du projet. Des professionnels du monde de la santé et du médico-social spécialistes nous ont appuyés pour monter un programme de formation utile et cohérent, qui est présenté dans ce document.

### **Organisation de la session**

La session commence par un rappel des principes et objectifs du projet, et se termine par un moment d'échange et de questions.